

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2023-032

Séance du 05 AVRIL 2023

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 15
Qui ont pris part à la délibération	: 18
<u>Date de la Convocation</u>	: 27/03/2023
<u>Convocation affichée et diffusée le</u>	: 27/03/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 05 avril, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

PRESENTS : M. VALLOS Frédéric, M. AKNIN Daniel, Mme BOURDELEAU Alexandra, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, M. GAY Richard, Mme GENEVOIS Annie, M. GROSSAT Gilles, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie-Claude, M. JACQUET Alain, Mme MARTIN GAJAC Corinne, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, Mme SOUZY Eva.

ABSENT EXCUSE

M. ROCHE Gilles

POUVOIR

Mme BRUYAS Séverine a donné pouvoir à Corine MARTIN GAJAC
M. COLLET Baptiste a donné pouvoir à Gilles GROSSAT
Mme GONZALEZ Sindy a donné pouvoir à Christophe HENRY

M. Christophe HENRY a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Situation de clôture de l'exercice 2022 et affectation des résultats

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022

Considérant

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2022

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT 2021	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	RESTES A REALISER 2022		SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	302 625,52 €		-138 432,59 €	1 064 330,38	D	-260 641,16 €	-96 448,23
				803 689,22	R		
FONCT	463 229,24 €	114 748,57 €	244 512,22 €				592 992,89

Le résultat d'investissement cumulé est de 164 192,93 001 RI

Le résultat de fonctionnement cumulé est de 592 992,89

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en

priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'affecter le résultat comme suit :

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le


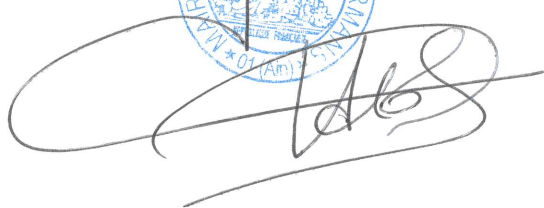
ID : 001-210103479-20230405-1000001-BF



EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022	592 992,89 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	96 448,23 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	496 544,66 €
Total affecté au c/ 1068 :	96 448,23 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Ainsi fait et délibéré
le 05 avril 2023

Pour extrait conforme,
Le Maire
Frédéric VALLOS



Le secrétaire de séance
Christophe HENRY

